

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 67 (1958)
Heft: 4

Artikel: L'Italie en lutte contre la misère
Autor: Di Loreto, Guiseppe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ITALIE EN LUTTE CONTRE LA MISÈRE

par Giuseppe di Loreto

Presque tous les pays d'Europe ont été directement et durement touchés par la dernière guerre, mais l'Allemagne et l'Italie l'ont été d'une façon catastrophique, désespérante. En Allemagne les horribles réalités de la guerre et de l'après-guerre ont été miraculeusement éliminées par le travail des Allemands et l'appui financier des alliés; le coup de grâce leur fut donné par la réforme de 1948 et aujourd'hui elles ne sont plus que des lointains souvenirs ou presque.

Si pour l'Allemagne, riche en ressources matérielles et humaines on parle de miracle quand son industrie recommence à exporter et à faire de la concurrence aux autres puissances économiques, pour l'Italie le miracle, moins spectaculaire bien sûr, est représenté par le fait que les Italiens « vivent » et progressent malgré la pauvreté du pays et tant d'autres handicaps pesant lourdement sur eux.

A la misère traditionnelle de l'Italie se sont ajoutées les misères de la guerre. Les destructions subies sont immenses. Voici quelques chiffres qui dans leur brutalité peuvent nous donner la mesure concrète des pertes: 6 millions et demi de pièces d'habitation détruites: 771510 hectares des terres cultivables endommagées; 135 millions de plants (vignes, oliviers, arbres fruitiers, etc.), 832 000 tracteurs et autres machines agricoles; plus de deux millions d'animaux tués; le réseau routier et ferroviaire à 50 % détruit ou endommagé.*

C'est en tenant compte de la pauvreté naturelle de l'Italie et de ces énormes pertes que nous pouvons qualifier de gigantesques, sinon de miraculeux, les résultats de la reconstruction et de l'effort d'amélioration des conditions de vie des travailleurs et des paysans italiens. Mais pour obtenir des résultats positifs et durables, il fallait faire quelque chose de courageux et de nouveau, il fallait attaquer la misère à sa source même: en Italie du Sud et dans les deux grandes îles (Sicile et Sardaigne); il fallait rompre la solidarité entre l'Etat et les maîtres des « latifundia ». C'est ce saut périlleux qui a été entrepris, et en grande partie réussi par la réforme agraire.

La réforme agraire

En cours depuis quatre ans en Pouille, Lucanie, Molise et dans d'autres régions de l'Italie, la réforme agraire a comme but la répartition plus équitable de la propriété foncière, en vue d'améliorer les conditions de vie des paysans et des ouvriers agricoles et d'augmenter la production nationale. Les lois qui l'ont promue se basent sur deux articles de la constitution: dans le premier on reconnaît le droit à la propriété, mais on établit certaines obligations sociales pour les propriétaires des terres ou autres choses de même importance; et dans le deuxième on reconnaît le droit au travail à tous les citoyens du pays. La réforme a été appliquée sur 30 % du territoire agraire et forestier de l'Italie.

* Ces chiffres ainsi que ceux que nous citerons par la suite, nous proviennent des publications officielles du Gouvernement italien.



Femmes travaillant sur un chantier dans le sud de l'Italie.
(Photo M. Rotenbach)

Expropriation et réaffectation des terres

La section pour la réforme agraire, faisant partie d'un office plus vaste qui s'occupe de l'ensemble des problèmes des zones sous-développées de l'Italie a été constituée par l'Arrêté de février 1951. Elle a élaboré d'abord 1586 plans d'expropriations, représentant une superficie de 208 668 ha de terres. Avant janvier 1953, date fixée par la loi, elle prenait possession de 199 368 ha. Les propriétaires ont été naturellement indemnisés; toujours selon la loi. Ces terres subdivisées en unités rurales ou en lots ont été distribuées aux chefs de familles qui en avaient fait la demande et remplissant certaines conditions (salariés et journaliers sans fortune personnelle, etc.). A la date du 30 juin 1955, 150 093 ha (plus de 80 % de la superficie expropriée) avaient été affectés à 25 570 familles. Un contrat est établi entre le bénéficiaire et l'Office de la réforme aux termes duquel après une période d'essais de trois ans environ le candidat devient propriétaire de la terre affectée. 50 % des terres ont été déjà cédées ainsi aux nouveaux propriétaires avec l'obligation de payer une quote-part, minime d'ailleurs, pendant 30 ans.

Travaux de transformation et de colonisation

Avant d'installer des familles dans ces immenses étendues désertes il a fallu « coloniser »; c'est-à-dire construire des maisons (7013 dont plus de trois mille déjà achevées); créer des bourgades rurales avec l'école,

la crèche, l'église, la poste, les magasins, etc., créer aussi des centres de services moins importants que la bourgade mais où il y a une école, une chapelle et un dispensaire au moins. Quand le programme sera entièrement réalisé (et le gros a déjà été fait) il y aura 22 nouvelles bourgades, 96 centres de services et 207 écoles.

Toujours pour la colonisation, l'office dispose de 1202 tracteurs de puissances variées qui travaillent pour défricher, épierrer et labourer les terres. Un effort considérable a été fait pour fertiliser les terres avec emploi massif d'engrais chimiques; on enregistre un nombre croissant de nouvelles plantations d'arbres, ainsi qu'un accroissement remarquable du cheptel en qualité comme en quantité.

L'ensemble de la production dans ces régions s'est considérablement accru en dépassant largement les indices de 1939 et d'après l'avis des spécialistes et des techniciens ces résultats ne sont que les premiers fruits de la réforme qui en donnera d'autres en nombre croissant.

Contre l'ignorance et l'égoïsme

En plus et parallèlement à ce travail technique et matériel, il a fallu en entreprendre un autre de beaucoup plus délicat, plus difficile: éduquer, transformer ces paysans et ces travailleurs qui ignoraient tout de la civilisation et qui n'avaient jamais eu le temps d'apprendre à lire, que le travail et la misère abrutissaient

jusqu'à les rendre semblables aux bêtes, avec lesquelles ils partageaient souvent leurs maisons; en faire des collaborateurs, sinon les acteurs de cette transformation.

Nombreux sont les professeurs, les instituteurs, les assistants sociaux, les sociologues qui ont été appelés à mettre leur science et leurs capacités au service de la classe la plus humble de l'Italie. Par les cours du soir pour adultes, par les centres d'apprentissage professionnels, par les contacts personnels et permanents, par l'exemple même on est arrivé à transformer sensiblement la mentalité des gens; à faire comprendre aux travailleurs pauvres et découragés qu'ils avaient droit au travail par la constitution, que Rome avec le gouvernement n'étaient pas à l'autre bout du monde et qu'ils devaient venir à leur secours.

Après ces efforts pour réveiller la conscience de ces gens, une fois que par la satisfaction normale de leurs besoins et par le travail ils avaient retrouvé leur dignité d'homme, on a tout de suite insisté sur un point essentiel pour que le paysan puisse affronter la vie moderne et les grands centres urbains sans le néfaste complexe d'infériorité: la coopération. Ce travail a été le plus difficile, mais une fois que les paysans ont vu des exemples pratiques et les résultats positifs obtenus, cela a fait tache d'huile, et bien que lentement, elle commence à se répandre: nous avons déjà de très nombreuses coopératives pour les machines agricoles, pour l'extraction de l'huile d'olive, etc.

LA CROIX-ROUGE DANS LE MONDE

Sur toutes les ondes du monde

Le 130^e anniversaire d'Henry Dunant

Le 8 mai, anniversaire d'Henry Dunant, choisi comme journée mondiale de la Croix-Rouge, a été célébré sur toutes les ondes du continent américain, du Moyen-Orient et de la plupart des pays européens.

Sous le titre général « *Inter Arma Caritas* », les émetteurs nationaux d'Autriche, de Belgique, de France, d'Italie, de Luxembourg, de Monaco, de la République fédérale allemande, de Suisse et de Yougoslavie diffusèrent simultanément « en direct », le 8 mai, à 20 h. 30, quatre versions en français, italien, allemand et serbo-croate de la IX^e émission internationale de la Croix-Rouge. L'inauguration du Pavillon de la Croix-Rouge internationale à l'Exposition universelle de Bruxelles a été le centre de cette émission, réalisée conjointement par Radio Genève et l'Institut national belge de Radiodiffusion sous les auspices de l'Union européenne de Radiodiffusion, du Comité international et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Pour la première fois, 20 pays d'Amérique latine diffusèrent au cours de cette journée un hommage à l'œuvre d'Henry Dunant. A cette occasion, les auditeurs de la principale chaîne radiophonique des Etats-Unis écoutèrent les messages du président du C. I. C. R., M. Léopold Boissier, et du secrétaire général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld.

Manifestant leur attachement à ce mouvement universel, les Radios du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord transmirent une émission en langue arabe, préparée à Genève à leur intention. Enfin, grâce au Service suisse des Ondes courtes — dont l'écoute mondiale est la plus élevée après celle de la B. B. C. — un pro-

gramme spécial, en langue anglaise, émis de Schwarzenbourg, a été entendu dans les cinq continents pendant toute la journée du 9 mai. Les Télévisions romande et belge, pour leur part, présentèrent un montage filmé sur des activités peu ou mal connues de la Croix-Rouge.

*

A l'Exposition de Bruxelles

Le pavillon de la Croix-Rouge a été inauguré le 8 mai

Le 8 mai, jour anniversaire d'Henry Dunant et Journée mondiale de la Croix-Rouge, une des grandes artères conduisant à l'Exposition universelle de Bruxelles a reçu le nom « d'Avenue de la Croix-Rouge » et le Pavillon international de la Croix-Rouge y a été inauguré. Ce pavillon, édifié par les soins de la Croix-Rouge de Belgique avec le concours des organismes internationaux de la Croix-Rouge à Genève, évoque les origines du mouvement et son action dans le monde entier. M. Marcel van Zeeland en est le Commissaire général. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le ministre de la Santé publique, en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères. Au cours des manifestations de cette journée, plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par M. Léopold Boissier, président du Comité international de la Croix-Rouge.

*

A la Foire de Bâle

En collaboration avec la section de Bâle de la Croix-Rouge suisse, le laboratoire central de transfusion sanguine a organisé ce printemps, sous le titre d'« Activités de la Croix-Rouge suisse », une petite exposition à la Foire suisse d'échantillons.